

Préavis N° 12-2024

Adoption de la stratégie de développement de structures pré et parascolaires sur le territoire d'EnJeu, période 2025-2030

Préavis du Comité de Direction déposé au Conseil Intercommunal d'Enfance et Jeunesse dans sa séance du 4 décembre 2024.

Ce préavis a pour objectif de soumettre au Conseil Intercommunal, pour approbation, la stratégie de développement de nouvelles places en structures préscolaires et parascolaires sur le territoire d'EnJeu pour la période 2025-2030.

1. Contexte

Actuellement, l'Association Enfance et Jeunesse offre à sa population 191 places en lieu d'accueil préscolaire, 363 en lieu d'accueil parascolaire et 260 places en Accueil Familial de Jour.

EnJeu									Fondation pour les Centres de Vie Infantile		
Préscolaire									Préscolaire		
Nom de la Structure	EVE Bellefontaine	Jardin d'enfants Le Cygne	Les petits Bouchons						CVE La Barcarolle	Crèche La Girofle	
Lieu	Mont-sur-Rolle	Rolle	Luins						Rolle	Rolle	
Nombre de places autorisées	44	15	22						66	44	
Parascolaire									Parascolaire		
Nom de la Structure	UAPE Bellefontaine	UAPE Le Cygne	UAPE La Grande Echelle	L'Annexe de la Grande Echelle	UAPE Le Prieuré	UAPE Les Vents d'Ange	UAPE La Petite Poste	Dispositif 7-8P	UAPE La Barcarolle	UAPE Arc-en-Ciel	UAPE La Bande'Rolle
Lieu	Mont-sur-Rolle	Rolle	Mont-sur-Rolle	Mont-sur-Rolle	Perroy	Gilly	Dully	Rolle	Rolle	Rolle	Rolle
Degrés	1-2P	1-4P	1-6P	1-6P	1-4P	1-6P	1-4P	7P-8P	1-2P	3-4P	5-6P
Nombre de places autorisées	12	24	36	15	48	36 15 (des 15h)	36	12	36	48	45
Accueil Familial de Jour (AFJ)											
Nombre d'accueillantes	40 AMF										
Lieu	Tout le territoire										
Nombre de places (pré et parascolaire)	260										

	EnJeu	Fondation	Total
Places autorisées en préscolaire	81	110	191
Places autorisées en parascolaire	234	129	363
Places autorisées en AFJ (pré- et para)	260	-	260

Malgré tout, le manque de places d'accueil pour les familles dans le Canton de Vaud est une problématique croissante et plus particulièrement marquée dans la région de la Côte. Pour rappel, une analyse a été réalisée sur mandat de la Fondation d'Accueil de Jour de l'Enfance (FAJE), par la société Microgis, au printemps 2023. Cette étude met en évidence deux tendances évolutives de la société :

- Le nombre de couples au sein desquels les deux partenaires sont actifs professionnellement est en augmentation ;
- Les parents travaillant à temps partiel augmentent leur taux d'occupation professionnelle.

Ces évolutions sociétales se reflètent dans les résultats Microgis pour notre réseau. En effet, ce ne sont pas moins de **131** nouvelles places qui sont nécessaires au sein de notre dispositif d'accueil préscolaires et **312** places supplémentaires pour notre dispositif d'accueil parascolaire à horizon 2030.

Par ailleurs, des objectifs ont été fixés à l'ensemble des réseaux du Canton de Vaud par l'organisme subventionneur la FAJE à l'occasion du renouvellement des reconnaissances des réseaux pour la période 2025-2030 :

- Développer au minimum 50% des places nécessaires selon l'étude Microgis ;
- Rentabiliser les places d'accueil en assurant un taux de remplissage de minimum 80% en lieux d'accueil parascolaire et de 90% en lieu d'accueil préscolaire.

2. Situation actuelle

Depuis fin 2023, EnJeu a débuté une analyse approfondie des possibilités de développement au sein de son réseau. Cette démarche a inclus l'envoi de courriers à l'ensemble des communes partenaires d'EnJeu et a donné lieu à des visites de terrains susceptibles d'accueillir de nouvelles structures préscolaires et parascolaires.

Ces visites ont permis d'identifier plusieurs sites communaux présentant un potentiel pour la mise en place de nouvelles structures. Une évaluation de ces terrains a été réalisée selon des critères spécifiques tels que l'accessibilité, le voisinage et l'adéquation avec les besoins des familles.

Suite à cette première analyse des parcelles potentielles sur territoire d'EnJeu, les données fournies par Microgis ont été comparées au nombre de familles inscrites sur notre Liste d'Attente Centralisée (LAC).

Secteur	Places nécessaires en préscolaire	Places nécessaires en parascolaire
Microgis	131	312
LAC	184	283
Delta	+53	-29

La différence de résultats entre ces deux bases de données est plus marquée pour le préscolaire que pour le parascolaire.

Il est intéressant également de mettre en perspective les chiffres issus de la LAC qui distribue par régions les besoins en places d'accueil.

Région	Préscolaire	Parascolaire
Ouest	63	41
Centre	80	159
Est	41	83

Pour le préscolaire, les besoins sont distribués sensiblement équitablement sur le territoire, avec une légère concentration sur le centre du territoire.

En revanche en ce qui concerne le parascolaire, il se concentre très nettement sur le centre du territoire. L'est du territoire d'EnJeu semble également en attente d'ouvertures de nouvelles places en parascolaire.

3. Stratégie de développement

a. Places d'accueil préscolaires

A ce stade, les projections prévisionnelles que nous avons soumises à la FAJE dans le cadre de notre plan de reconnaissance ne suffisent pas à valider notre plan 2025-2030. Nous avons en effet reçu une « validation conditionnée » à l'approbation formelle de notre stratégie de développement pour la période 2025-2030 par le Conseil Intercommunal de notre Association. La planification doit tenir compte des objectifs présentés plus haut, notamment sur l'ouverture d'**au minimum 50% du nombre de places nécessaires selon Microgis**.

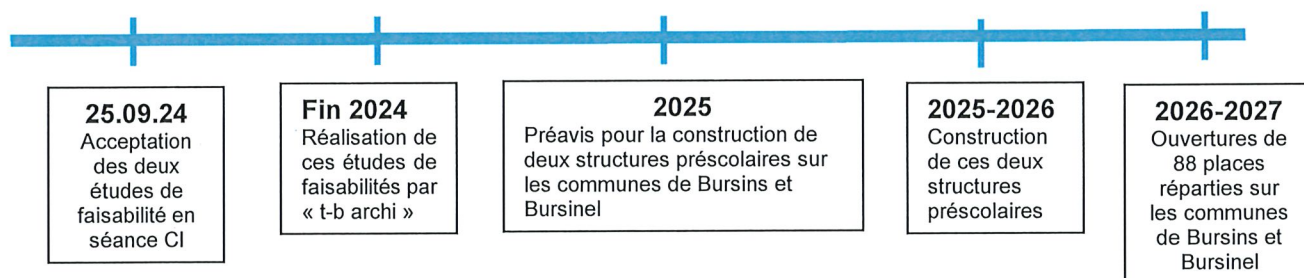
En tenant compte des objectifs fixés par la FAJE, des résultats de l'étude Microgis et des données de la LAC, ainsi que des opportunités de mise à disposition de terrains communaux, nous préconisons, en plus de l'ouverture récente de 22 nouvelles places au sein de la crèche les Petits Bouchons à Luins, la construction de deux nouvelles structures préscolaires sur les communes de Bursins et de Bursinel.

Secteur	MICROGIS	LAC générale	Luins	Bursinel	Bursins	% atteint selon Microgis
Préscolaire	131	184	22	44	44	83%

En allant dans ce sens, nous créerons 110 nouvelles places sur les 131 préconisées par Microgis. Si nous tenons compte des chiffres issus de notre Liste d'Attente Centralisée, nous couvririons ainsi 59% des besoins.

Les lieux d'implantation envisagés pour ces structures préscolaires se situent principalement à l'ouest du territoire couvert par EnJeu. A l'heure actuelle, nous n'avons malheureusement pas d'option crédible au centre ou à l'est du territoire. Cela ne représente cependant pas un frein important car les familles peuvent se déplacer pour amener leur enfant en structure préscolaire.

Planification temporelle :



b. Places d'accueil parascolaire

En ce qui concerne l'ouverture de nouvelles places d'accueil en structures parascolaires, ces dernières doivent être développées à proximité des établissements scolaires de notre territoire. Nos écoles primaires sont réparties sur les communes de : Dully, Gilly, Mont-sur-Rolle, Perroy et Rolle.

Pour l'ouest du territoire, nous préconisons de développer des places sur la commune de Dully qui bénéficie d'une superficie disponible. Cette projection d'ouvertures de nouvelles places en accueil de jour doit être englobé plus largement dans les réflexions de développement scolaire sur le même site. Cette analyse doit avancer donc conjointement avec nos responsables du secteur Scolaire et du secteur Bâtiments.

Aux vues de la demande importante de la population rolloise, la commune de Rolle analyse actuellement plusieurs possibilités pour permettre à EnJeu d'ouvrir de nouvelles places parascolaires :

- Le rehaussement du bâtiment scolaire des Buttes pourrait permettre de revisiter l'organisation scolaire et parascolaire actuelle séparée entre le Maupas et les Buttes ;
- La construction d'un bâtiment modulaire sur le terrain du Maupas pour la création de nouvelles classes et d'une UAPE ;
- Le projet immobilier du quartier Schenk permettrait également d'envisager l'ouverture d'une structure pré et parascolaire. Les négociations ont actuellement cours entre la commune de Rolle et les parties prenantes de cette planification immobilière.

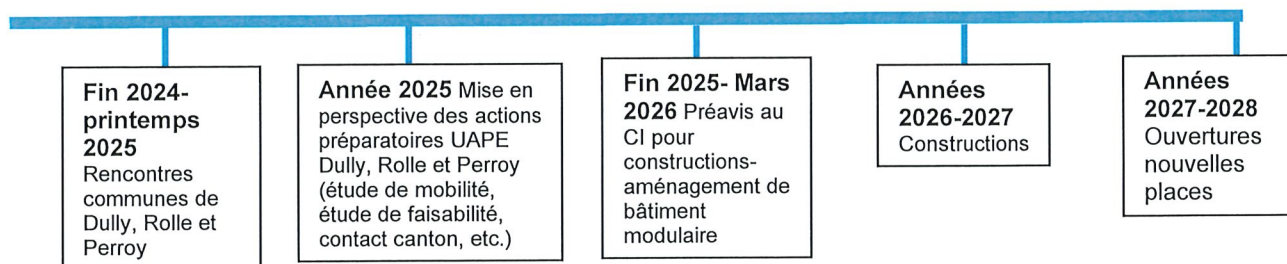
Finalement, à Perroy, il est prévu d'accueillir un établissement scolaire. A ce jour, les démarches dépendent du processus de révision du Plan d'affectation communal actuellement en cours à Perroy.

Il nous semble cependant indispensable qu'une structure parascolaire supplémentaire voit le jour sur Perroy sur la période 2025-2030, indépendamment de l'avancement du projet d'école. La mise à disposition d'un bâtiment modulaire pourrait nous permettre d'avancer dans l'intervalle.

Secteur	MICROGIS	LAC générale	Dully	Rolle	Perroy	% atteint selon Microgis
Parascolaire	312	283	36	2 X 48	48	57%

Ainsi, nous couvririons 57% des besoins des familles de la région.

Planification temporelle



4. Impacts et aspects financiers

a. Impacts

i. Préscolaire

Pour la construction de structures accueillant des enfants âgés de 14 semaines jusqu'à leur entrée à l'école, il est recommandé de prévoir une superficie **brute** de 10 à 15 m² par place (soit



une surface utile finale de 3 m² par enfant). Par conséquent, pour les 88 places projetées sur les sites de Bursins et de Bursinel, une surface brute totale d'environ 1'100 m² serait nécessaire.

Conformément aux directives de l'Office d'Accueil de Jour de l'Enfance (OAJE), ces deux structures nécessiteraient l'engagement de 20 Equivalents Temps Plein (ETP) pour le personnel éducatif, deux Directions pour un total de 1,4 ETP et deux intendances pour 1,4 ETP. Cela équivaut à un **total de 22,8 ETP pour 88 nouvelles places d'accueil préscolaire**.

ii. Parascolaire

Pour la construction de structures destinées à l'accueil d'enfants en âge scolaire, il est préconisé de prévoir une superficie brute d'environ 5 m² par place (soit une surface utile finale de 2 m² par enfant). En se basant sur le cadre de référence de l'Établissement intercommunal pour l'accueil collectif parascolaire primaire (EIAP), les 180 places projetées sur divers sites du territoire nécessiteraient une surface brute totale d'environ 900 m².

Pour ces quatre lieux d'accueil, il serait nécessaire de recruter 20 ETP pour le personnel éducatif, quatre Directions pour un total de 2,7 ETP et quatre intendances pour 2,4 ETP. Cela représente un **total de 25,1 ETP pour 180 nouvelles places d'accueil parascolaire**.

Les études de faisabilité pour deux structures préscolaires, situées sur les communes de Bursins et de Bursinel, seront achevées d'ici la fin de cette année. Ces études permettront de mieux cerner les coûts de construction et de préparer une demande formelle de réalisation. Elles feront l'objet d'un préavis qui sera soumis en temps voulu au Conseil Intercommunal.

A ce stade, il nous est impossible de déterminer précisément l'investissement requis pour la construction de ces nouveaux lieux d'accueil préscolaires, car les coûts peuvent varier considérablement selon la nature des terrains. Par ailleurs, les dépenses relatives à la construction de structures parascolaires doivent être envisagées dans une perspective plus globale, liée à la stratégie de développement scolaire. A ce jour, aucune estimation n'est disponible pour ces structures.

b. Aspects financiers

Des éléments financiers d'importance peuvent apporter un éclairage à ce plan de développement, soit :

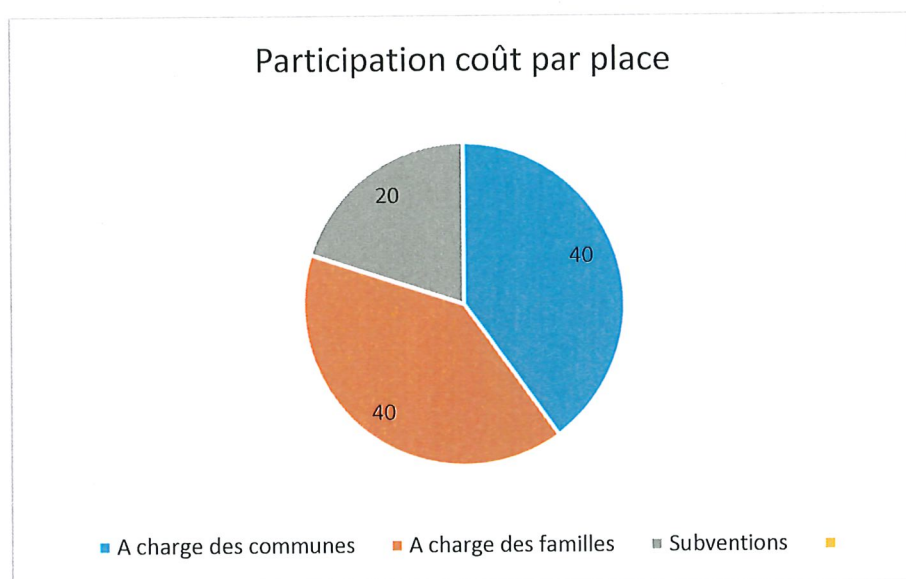
i. Subventions cantonales et fédérales

- **Subvention pour la construction** : Ces subventions couvrent une partie des coûts liés à la construction de nouvelles infrastructures. Cependant, elles sont temporaires, ce qui signifie qu'elles sont suspendues après la première ou dès la troisième année d'activité.
- **Subvention pérenne** : Contrairement aux subventions pour la construction, celle-ci est durable et continue dans le temps. Elle est spécifiquement destinée à soutenir le paiement des salaires du personnel éducatif, garantissant ainsi la stabilité financière des emplois dans les structures éducatives.



Quel organisme ?	Quelle subvention ?	Combien ?	Sur quelle période ?
FAJE	Aide à la pierre	CHF 4'300.-/place en préscolaire CHF 3'300.-/place en parascolaire	Année 1
FAJE	Salaires personnel éducatif FAJE	32.5% de la masse salariale	Chaque année
OFAS	Aide à la pierre Ce dispositif prend fin en décembre 2026 et traite toutes les demandes déposées au 31.12.2026	Forfait jusqu'à CHF 5'000 la place préscolaire et CHF 3'000 la place parascolaire	Durée : 3 ans, dégressif d'année en année

Pour rappel, la répartition des charges liées à l'ouverture d'une place suit cette logique :



ii. L'estimation du coût d'une place à charge des communes sur notre réseau

En moyenne sur notre territoire, le coût par place à charge des communes s'élève à :

- Environ **CHF 15'000** par place en structure préscolaire sur 48 semaines ;
- Environ **CHF 10'000** par place en structure parascolaire sur 48 semaines.

Pour conclure, notre stratégie de développement telle que proposée précédemment, représentera un investissement conséquent pour nos communes. En contrepartie, elle facilitera la conciliation entre vie privée et vie professionnelle de ses habitants et participera ainsi au rayonnement et à la santé économique de nos communes partenaires.



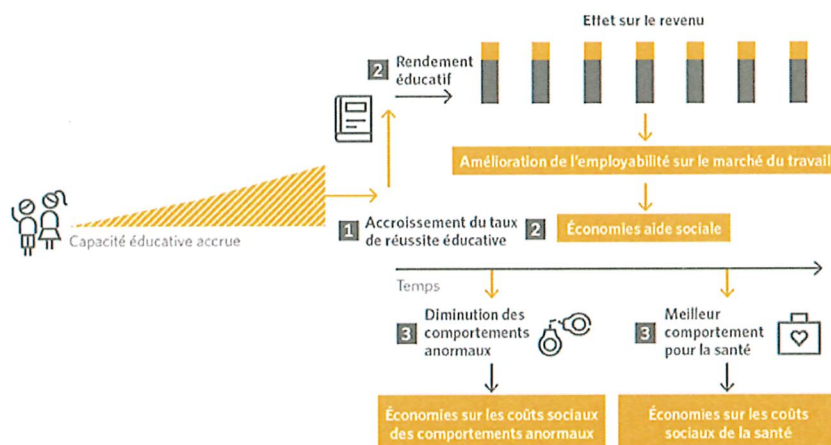
Bien qu'à ce jour nous ne risquons pas de perdre les subventions de la FAJE si les objectifs fixés pour la période 2025-2030 ne sont pas atteints, cela pourrait considérablement durcir la collaboration avec ce partenaire, qui s'engage activement à soutenir les communes dans la mission qui leur a été confiée par la Loi d'Accueil de Jour de l'Enfance (LAJE), comme le stipule un de ses articles.

¹ La présente loi a pour buts :

- a. de tendre, sur tout le territoire du canton, à une offre suffisante en places d'accueil, accessibles financièrement, permettant aux parents de concilier vie familiale et vie professionnelle ;

Il est judicieux d'envisager ces coûts comme un investissement pour l'avenir, telle que l'économiste Mme Lynn Mackenzie Oth l'a présenté dans son étude en 2002¹. « L'analyse réalisée en Suisse romande confirme les résultats d'une étude zurichoise en ce qui concerne le rendement élevé des structures d'accueil pour la collectivité. La présente étude montre que les investissements consacrés aux structures d'accueil de la petite enfance engendrent des bénéfices, c'est au contraire la pénurie de celles-ci qui génère un manque à gagner considérable pour la collectivité, pouvoirs publics compris. En sérialisant les coûts et les bénéfices, il a été possible de calculer que la totalité des bénéfices dépassait largement les coûts puisque les crèches examinées en Suisse romande rapportent, pour un franc investi, en moyenne trois francs à la collectivité et un franc aux pouvoirs publics au titre de recettes fiscales.

Une étude plus récente en vient à des constats similaires² :



¹ « La crèche est rentable, c'est son absence qui coûte ».

² Décisive, « Une nouvelle étude montre pour la première fois qu'en Suisse, investir dans le développement des offres pour la petite enfance est rentable du point de vue économique ».

5. En conclusion

Compte tenu des analyses menées et des besoins identifiés, le CODIR vous demande, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, d'adopter la résolution suivante :

Le Conseil Intercommunal d'Enfance et Jeunesse

- Dans sa séance du 4 décembre 2024.
- Vu le préavis du Comité de Direction.
- Entendu le rapport de la Commission ad'hoc.
- Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour.

Décide

- D'adopter le préavis N°12-2024 de stratégie de développement de structures pré et parascolaires sur le territoire d'EnJeu, période 2025-2030.

Adopté par le Comité de Direction lors de sa séance du 28 octobre 2024.

Au nom du Comité de Direction d'Enfance et Jeunesse



Sylvie Mery
Présidente

Enfance et Jeunesse



Isabelle Houmard
Directrice